



Sommaire

Nouvelles du conseil.....	1
L'édito.....	1
Elagage.....	1
Notre commune est-elle bien gérée ?.....	1
Cruguel autrefois.....	1
Progrès ou regret.....	2
Linky suite.....	2
Le diction.....	2
Jeu.....	2
Infos pratiques.....	2

L'édito

Le printemps tant attendu est arrivé. Les arbres bourgeonnent, les fleurs s'épanouissent, les oiseaux font leur nid, le jardin nous appelle... Malgré l'ambiance bucolique, le CCCE ne se relâche pas.

Différents sujets d'actualité ont retenu notre attention pour ce numéro. En premier lieu, nous avons rencontré le maire et deux maires adjoints concernant la question des compteurs Linky. Nous vous invitons à une réunion d'information le 5 mai à Cruguel. Nous nous sommes penchés sur la gestion de notre commune. Enfin, nous vous présentons le premier volet sur la vie de Cruguel autrefois.

Bonne lecture.

Nouvelles du conseil.

Le dernier conseil a été marqué par le vote du budget. Il a été adopté à l'unanimité.

Elagage

Le conseil persiste et signe (Flash infos - avril 2018). Nous avons dé-

jà eu l'information page 6 du bulletin municipal de janvier 2018 et les tarifs de l'entreprise choisie sont donnés :

- 73 € de l'heure pour le lamier (la commune facture 100 €, les citoyens perdent 27 €)
- 40 € de l'heure pour le ramassage (la commune facture 100 €, les citoyens perdent 60 €)

Le but de la municipalité est-il de faire des bénéficiaires sur des prestations imposées à ses habitants ? La commune déclare-t-elle la plus-value au fisc ? Dans ce cas, la dérive n'est-elle pas d'imposer des élagages superflus pour remplir les caisses ?

Notre commune est-elle bien gérée ?

Aux dires de la municipalité (Flash infos - avril 2018), nous ne pouvons que nous réjouir de la trésorerie de notre commune. Pourtant...

Selon les informations recueillies sur le site officiel du Ministère de l'Action et des Comptes publics (collectivites-locales.gouv.fr et finances.locales-communes.gouv.fr), nous avons de quoi nous interroger. Le tableau suivant présente l'évolution de l'endettement par Cruguelois(e) en comparaison de la moyenne des communes de même ordre de population.

		Cruguel	Moyenne
	dette en fin 2000	329 €	518 €
	dette en fin 2005	354 €	553 €
	dette en fin 2010	789 €	628 €
	dette en fin 2015	1 192 €	591 €
2015	investissement	310 €	254 €
	emprunt	284 €	68 €
	pression fiscale	117 %	106 %
	évolution dette	51,08 %	-2 %

Nous constatons un dérapage sur la gestion entre 2005 et 2010. A ce ni-

veau d'endettement il sera difficile d'inverser la tendance.

Nous n'avons pas les résultats de 2016 et 2017 (non encore publiés). Mais faut-il s'attendre à une dette encore plus importante ?

Nous nous interrogeons sur la gestion de la commune au regard de certains faits : le coût du terrain de foot (hausse de plus de 68 % du prix initial : de 180 000€ à 303 792€) ainsi que ses frais de mission (de 7 209€ à 12 152€) ; le calcul erroné du coût de l'élagage pour les habitants de la commune ; l'achat de nombreux terrains sans but défini ; le lotissement des Hirondelles à l'abandon...

Par exemple un 3^e terrain de foot pour 650 habitants, soit un terrain pour 216 habitants. Quelle démesure ! Ce qui correspondrait bêtement pour une commune de 10 000 habitants comme Ploërmel à 46 terrain de foot. Ploërmel, plus sage, ne compte que 2 terrain communaux. Même si l'on aime le foot, il faut rester raisonnable.

Que nous cache-t-on encore ? Quelles erreurs ont été commises ?

Cruguel autrefois

Nous sommes allés à la rencontre de personnes ayant grandi et vécu plusieurs décennies dans notre commune. Dans ce premier volet,

nous aborderons Cruguel avant deux changements qui ont bouleversé sa vie. Nous développerons cet aspect dans un prochain numéro.

Cruguel ne manquait pas de commerces ni d'artisans dans les années 50 : 5 cafés, 1 poste, 5 épiceries adossées à un autre commerce, 1 menuisier, 1 charbon, 1 cordonnier avec vente de chaussures et chaussons, 2 coutu-

rières, 2 forgerons, 1 boucherie, 1 abattoir.

« Dans les années 57 on trouvait de tout à Cruguel. On avait 5 cafés dans le bourg. Il y avait celui qu'il y a actuellement. Il y avait le café boulangerie Charlo. Il y avait un autre café juste derrière chez Charlo, là où les volets sont fermés maintenant. Il y avait un 4^e café au virage en face de la boucherie. C'était un café épicerie. Et encore un 5^e café en face de chez Ange Le breton, en face du lavoir. [...] »

Le sabotier coupait son bois sur Cruguel, il l'emmenait à la scierie de Plumelec et il le stockait dans son atelier.

Un boucher et un boulanger faisaient leur tournée dans les villages. Un poissonnier passait 2 fois par semaine, un marchand de beurre passait également.

On trouvait les journaux au café.

Les gens des villages alentours venaient à pied ou en vélo faire leurs achats à Cruguel. On y trouvait de tout. Il n'y avait pas encore de supermarchés, les voitures étaient peu courantes. C'était l'occasion de se retrouver, de discuter, de prendre des nouvelles. Le bourg était animée.

Des fêtes et des veillées étaient également sources d'animation, nous vous en parlerons une autre fois.

A partir de 1971, avec le remembrement, les choses ont commencé à changer. (à suivre...)

Progrès ou regret

Aujourd'hui, il faut 7 à 10 calories fossiles pour 1 calorie alimentaire (rendement très faible) alors que dans les années 40 il suffisait de 1 calorie fossile pour produire 2,4 calories alimentaires. Efficacité énergétique divisée par 25.

Cela s'explique facilement par : des techniques de production avec beaucoup de tracteurs, avec utilisation massive de produits chimiques

(abusivement appelés pharmaceutiques, essayez de vous soigner un rhume avec un fongicide) ; par la mondialisation (parfois 1 000 km avant d'arriver dans l'assiette) ; par les sur-emballages plastiques ; et enfin par le régime carné (80 Kg de viande par an par habitant en France (le double des années 60)) et les protéines animales demandent plus d'énergie à produire que le végétal.

Et en plus, le fait de tirer les prix vers le bas (subvention) nous amène à jeter 30 % de ce qui est produit. Notre société dite développée reste 25 fois moins efficace que celle de nos grand-parents ! (cf. le documentaire « On a 20 ans pour changer le monde » de Hélène Medigue)

Linky suite

Nous avons commencé à parler du Linky au dernier numéro en présentant brièvement les « pour » et « contre ». Donnons quelques éléments supplémentaires. Enedis prévoie de proposer ses compteurs le dernier trimestre 2018 et premier trimestre 2019.



Nous avons pu rencontrer le maire et deux adjoints sur ce sujet à notre demande. Actuellement, la commune ne peut faire de communication officielle car elle n'a pas été officiellement informée. Sur interrogation du maire, le préfet a rappelé que la commune ne pouvait prendre un arrêté d'interdiction de pose, les citoyens étant libres d'accepter ou de refuser individuellement. Des informations seront peut-être précisées dans un prochain bul-

letin municipal (« sans que cela soit la répétition de plaquette publicitaire »).

Le CCCE organise une réunion publique le **samedi 5 mai de 10h30 à 12h** pour informer de ce matériel et débattre du sujet. Il est possible de s'y opposer par lettre recommandée (nous proposerons des modèles).

Afin de préparer au mieux la réunion, un dossier de presse a été envoyé aux journaux locaux. Nous serons également en direct sur les ondes de Plum'FM le **jeudi 3** dans l'émission du midi (elle pourra être téléchargée sur le site **plumfm.net**).

Le dicton

Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain.

Albert Einstein

Jeu

Quelle est la date de la déclaration du CCCE en préfecture ?
0_/_0_/_0_/_

	3		6			4	9	2
9			4	1				
6			3			8	1	
	9	4	7	5				
	6	1				2	7	
				9	6	5	4	
	1	6			8			5
				7	3			6
7	8	2			1		3	

(les chiffres se trouvent dans les cases grisées du sudoku suivant.)

Solution du Picoura n°7 : la date à trouver était le 05/02/2017.

Infos pratiques

web : <http://ccce.parlenet.org/>
mel : contact@ccce.parlenet.org

Recevoir les infos du CCCE :
25, rue des Vieux Métiers
56 420 Cruguel

Faites passer l'info !

Bulletin d'adhésion de l'association disponible sur le site.